

*La Chaux-de-Fonds, le 8 juin 2009*

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

A ce jour l'Association pour la défense des chômeurs de La Chaux-de-Fonds peut annoncer que sa motion populaire demandant au Grand-Conseil neuchâtelois de se prononcer contre le projet de révision de la LACI (assurance chômage), discuté à Berne, a récolté quelques 250 signatures valables.

Sachant que le bureau du Grand-Conseil doit se réunir cette semaine, l'ADC va déposer ces signatures lundi à 14h00 au Château dans le but que la motion soit discutée lors de la prochaine session du conseil, les 23-24 juin, puisque l'urgence a été demandée.

Par ailleurs, et quel que soit le vote du Grand-Conseil, nous invitons les médias à une conférence de presse le 24 juin afin que l'ADC fasse savoir au public ses motivations et son point de vue sur les révisions en cours des assurances sociales en particulier et surtout par rapport à la révision de la LACI.

Le lieu et l'heure de cette conférence de presse, qui aura lieu à Neuchâtel, seront communiqués ultérieurement à la presse, nous remercions déjà les médias de retenir la date du 24 juin.

#### **Contact presse:**

Virginie Rochat, permanente  
Tél.: 032 913 96 33